



www.afrif.asso.fr

Rapports moral et financier de l'Association Française pour la Reconnaissance et l'Interprétation des Formes (AFRIF)

sur la période 2020-2022

réunion à Vannes du 7 juillet 2022

Rappel des missions de l'AFRIF

Association à but non lucratif de statut « loi de 1901 » créée en 1998, l'AFRIF a pour objectif d'œuvrer, en France comme à l'étranger, pour le développement de la recherche et la promotion de travaux scientifiques dans le domaine de la reconnaissance des formes. La reconnaissance et l'interprétation des formes est un vaste champ scientifique où le but général des recherches est la compréhension automatisée des informations présentes dans des contenus numériques obtenus de diverses manières, stockés ou transmis, accessibles sur le web ou délivrés par des capteurs. L'image, la vidéo, le document fournissent en particulier des problèmes stimulants et complexes.

Branche française de l'IAPR, l'AFRIF, qui a désormais 24 années d'existence, se veut le groupement scientifique porte-drapeau de notre communauté. Relais national des activités nombreuses de l'IAPR et notamment de ses comités techniques, l'AFRIF est aussi organisatrice de la conférence RFIAP, grand rendez-vous de notre communauté nationale.

Les fondateurs de l'AFRIF (Association Française pour la Reconnaissance et l'Interprétation des Formes) ont voulu une société ouverte et, aussi longtemps que cela reste possible, sans cotisation : simple relais de vos activités et reposant sur les bonnes volontés de ses membres.

Rapport moral

Conseil d'administration

Un nouveau CA a été élu en décembre 2020. Le dernier président de l'AFRIF, Patrick Bouthemy, est membre de droit de ce CA par prolongation de son mandat. Le CA se réunit en présentiel au moins une fois par an à Paris (hors période COVID et grèves des transports ...). Le mandat des élus est de 4 ans, et au plus deux mandats consécutifs sont possibles.

Le bureau est actuellement composé de 5 personnes : Marie-Odile Berger (présidente), Laurent Wendling (vice-président), Jonathan Weber (trésorier), Donatello Conte (secrétaire), Thierry Paquet (représentant de l'AFRIF à l'IAPR). Il se réunit au moins une fois trimestriellement via une visio conférence et plus souvent si l'actualité l'impose. Les comptes rendus des réunions du CA et du bureau sont disponibles sur le site web.

Composition du conseil d'administration (élections novembre 2020) :

Prénom	Nom	Affiliation	Date d'entrée
Marie-Odile	Berger	INRIA Nancy – Grand Est	2014
Patrick	Bouthemy	INRIA Rennes	2006 (Prés. 2012-2014)
Alice	Caplier	Grenoble INP	2020
Sylvie	Chambon	ENSEEIHT	2020
Liming	Chen	Ecole Centrale Lyon	2014
Donatello	Conte	Université de Tours	2016
Johan	Debayle	Ecole des Mines, Saint Etienne	2018
Valérie	Gouet-Brunet	IGN	2014
Fabrice	Heitz	Université de Strasbourg	2016
Laurent	Heutte	Université de Rouen	2014
Camille	Kurtz	Université Paris Descartes	2018
Sébastien	Lefèvre	Université Bretagne Sud	2020
Laurent	Najman	Université Gustave Eiffel	2020
Thierry	Paquet	Université de Rouen	2020
Nicolas	Passat	Université de Reims	2016
Jonathan	Weber	Université de Haute Alsace	2018
Laurent	Wendling	Université Paris Descartes	2016

A ce jour l'association compte 310 adhérents.

Les activités de l'AFRIF concernent principalement 3 événements: le prix de thèse, les journées jeunes chercheurs ORASIS, et la conférence RFIAP. Marie-Odile Berger et Laurent Wendling gèrent au jour le jour l'association, en particulier les relations avec les organisateurs de ces deux conférences. La période de deux ans couverte par cette assemblée générale a été bousculée par l'épidémie de COVID et a vu l'édition de RFIAP 2020 annulée et celle d'ORASIS 2021 décalée.

Bilan des événements organisés dans la période 2020-2022

ORASIS 2021

Sylvie Chambon et son équipe ont été les organisateurs de l'édition 2021 d'ORASIS qui s'est tenue au Lac Saint Ferréol près de Toulouse. Initialement prévue en mai 2021, avec un dead line des papiers en plein milieu d'une reprise de l'épidémie de COVID, cette édition a été repoussée en septembre et a été un grand succès avec 68 papiers soumis et plus de 90 participants, sans doute galvanisés par la perspective d'une conférence qui se tiennent enfin en présentiel.

Cette fréquentation très supérieure à la moyenne a aussi permis le reversement de 4500€ à l'AFRIF et de compenser l'annulation de l'édition RFIAP 2020.

Voir le site web <https://orasis2021.sciencesconf.org/>

RFIAP 2022

L'édition RFIAP2020, prévue à Vannes et co-localisée avec CAp, la conférence française d'apprentissage, a été annulée en raison de l'épidémie de COVID. Nous avons choisi de renouveler cette organisation à Vannes en 2022, avec les mêmes organisateurs (Nicolas Courty et Elisa Fromont) et le même président du comité de programme (Vincent Lepetit, ENPC).

L'organisation de la conférence s'est passée en très bonne entente avec CAp. Les invités ont été choisis en commun. Plus de renseignements sont disponibles sur le site de la conférence <https://caprfiap2022.sciencesconf.org/>

Quelques nouveautés ont été introduites dans la gestion scientifique du congrès. En dehors des soumissions de papiers longs et de papiers courts (2 pages), nous avons ouvert cette année la possibilité de soumettre pour présentation des papiers déjà acceptés dans une conférence internationale, sans publication dans les actes de la conférence RFIAP. L'objectif était de favoriser la présentation de papiers de très bonne qualité sans la contrainte d'écrire un papier en français et sans le problème de publications multiples. A noter que les papiers acceptés dans des conférences sélectives n'ont pas été à nouveau relus.

Au final, nous avons reçu 51 papiers se décomposant en 40 papiers longs et 11 papiers courts. Après relecture, 29 papiers ont été acceptés pour présentation orale, 19 ont été acceptés en poster. Parmi ces papiers seuls 21 étaient des papiers écrits à l'occasion de RFIAP 2022. En incluant CAp, une centaine d'articles seront présentés lors de cet événement. Coté organisation, et en dehors des conférences invitées, les sessions Cap et RFIAP se tiennent en parallèle à l'exception d'une session commune.

La diminution des papiers soumis à RFIAP au cours des années est un point de vigilance depuis plusieurs éditions. De plus, nous avons certainement souffert cette année de l'organisation du GRETSI. Organisé habituellement en alternance avec RFIAP, le GRETSI a été décalé en raison de la pandémie, ce qui constitue un problème pour certains labos habitués à soumettre aux deux événements (imagerie médicale, ...). A titre d'information et en moyenne, le GRETSI regroupe environ 450 participants et 300 articles. Nous allons nous informer sur la date des futures éditions du GRETSI afin de ne pas rééditer ce face-à-face des deux conférences.

Prix de thèse AFRIF

Le prix de thèse de l'AFRIF est un prix annuel (depuis 2006) doté de 1000€. Les deux dernières éditions ont été placées sous la présidence de Vincent Lepetit. Nous avons un nombre régulier de candidats (une douzaine) et une excellente qualité d'ensemble des dossiers.

- Le prix de thèse AFRIF 2020 a été attribué à **Jean FEYDY** pour son travail intitulé: **Analyse de données géométriques, au-delà des convolutions** réalisé à l'université Paris-Saclay sous la direction d'Alain Trounev.

Une mention spéciale a été décernée à Fabien BARADEL pour son travail intitulé *Structured deep learning for video analysis* réalisé à l'université de Lyon sous la direction de Christian Wolf et Julien Mille.

- Le prix de thèse AFRIF 2021 a été attribué à **Ignacio ROCCO** pour son travail intitulé: [Neural architectures for estimating correspondences between images](#) réalisé à l'École Normale Supérieure – Université PSL sous la direction de Josef Sivic et de Relja Arandjelović

Une mention spéciale a été décernée à **Hugo RICHARD** pour son travail intitulé *Unsupervised component analysis for neuroimaging data* réalisé à l'Université Paris-Saclay sous la direction de Bertrand Thirion.

Les lauréats ont présenté leurs travaux respectivement à ORASIS 2021 et RFIAP 2022.

A noter qu'un article sur le prix de thèse 2021 a été proposé dans le site actuIA <https://www.actuia.com/actualite/le-prix-de-these-afrif-2021-decerne-a-ignacio-rocco/>

Candidature de Lyon à ICPR 2026

Commençons par rappeler que la dernière édition d'ICPR organisée en France remonte à 1986. Depuis, bien que la France soit le quatrième contributeur en terme de papiers à cette conférence et une nation très active en reconnaissance des formes, aucune édition d'ICPR ne s'y est tenue, en dépit de plusieurs candidatures soumises, dont la dernière pour l'édition 2020. Jean-Marc Ogier et Luc Brun, membres du comité d'organisation de la candidature ICPR 2020 (classée deuxième derrière Milan), ont accepté de relancer une candidature française en 2026, dont Jean-Marc est le porteur, et qui a été déposée en mai. Comme dans la précédente candidature, le lieu choisi est Lyon, un site que nous jugeons très bon parce qu'il répond à toutes les contraintes imposées par ICPR (aéroport international +TGV, logistique avec un palais des congrès récent,...).

Jean-Marc et Luc ont su construire et fédérer une équipe autour d'eux, en lien étroit avec l'AFRIF puisque Thierry Paquet, membre du bureau et représentant IAPR y a été étroitement associé. Les remarques faites lors de la dernière candidature ont été prises en compte et nous espérons que cette candidature sera enfin fructueuse. Verdict en Août à Montréal pendant ICPR 2022 !

Relations avec l'IAPR

L'AFRIF est la branche française de l'IAPR. L'adhésion à l'AFRIF implique donc adhésion à IAPR et permet, entre autre, de bénéficier de réductions sur les frais d'inscription de toutes les conférences sponsorisées par l'IAPR et de participer aux comités techniques de l'IAPR.

Ayant plus de 200 adhérents, l'AFRIF a deux représentants au sein de l'IAPR depuis 2013 qui sont actuellement Thierry Paquet et Jean-Marc Ogier. Bien que la communauté française soit très présente et reconnue dans le domaine de la reconnaissance des formes, elle est moins visible dans les instances de l'IAPR (bien que représentée dans plusieurs comités techniques) et il existe peu de scientifiques

français distingués par des prix de l'IAPR.

Plusieurs actions ont été menées pour accroître notre représentation. L'AFRIF a soutenu avec succès en 2020 la candidature de Josiane Zerubia comme IAPR fellow. Elle a également soutenu la candidature de Josiane Zerubia au Maria Petrou Prize en 2020 et 2022. Les résultats 2022 seront connus lors de la tenue d'ICPR en Aout.

Communication et site web

Plusieurs actions ont été menées pour favoriser la diffusion d'informations vers nos adhérents et plus généralement vers la communauté de la reconnaissance des formes. Ceci concerne le renouvellement du site web, la mise en place d'une liste de diffusion et une communication plus régulière.

Nous avons souhaité pouvoir mettre en place durant ces deux ans un mécanisme permettant le dépôt d'annonces avec émission d'une newsletter. Cette démarche est actuellement en test et Donatello Conte en est l'architecte principal. La possibilité de poster des offres devrait être ouverte à tous à la rentrée.

L'avenir et les actions en cours

Organisation ORASIS 2023 à Carqueiranne

Nous avons lancé un appel à organisation en février et avons reçu 4 candidatures, ce qui démontre l'intérêt de notre communauté pour ORASIS. L'édition 2023 sera organisée dans le sud de la France à Carqueiranne du 23 au 26 Mai 2023 par l'équipe SIIM du laboratoire LIS, UMR CNRS7020, unité de recherche commune entre l'AMU et l'université de Toulon. Le comité d'organisation se compose de Thanh PhuongNguyen, Yassine Zniyed, Nadège Thirion-Moreau, et Eric Moreau

Pérennisation de l'association CAp-RFIAP et devenir de RFIAP

Nous avons depuis 2016 l'objectif de trouver un partenaire stable, complémentaire scientifiquement, avec qui pérenniser l'organisation de RFIAP. L'édition 2018 a été co-organisée avec la société française de photogrammétrie et l'IGN comme organisateur mais sans véritable perspective de poursuite. Pour 2022, le fonctionnement de CAp, avec un rattachement à la SSFAM (Société Savante Francophone d'Apprentissage Machine) très différent du nôtre, laisse les organisateurs libres du choix de leur organisation scientifique (par exemple rattachement ou pas à la plateforme IA...). Ce choix est donc remis en cause tous les ans alors que nous fonctionnons tous les deux ans. La pérennisation de ce lien n'a donc rien de très évident et le paysage autour de l'IA est par ailleurs encore mouvant, avec par exemple la création récente d'un GDR IA, dont le comité de direction contient Elisa Fromont et Christian Wolf, et qui recouvre certaines activités de vision aussi abordées par le GDR ISIS.

Dans l'avenir proche, nous allons faire un bilan de la co-organisation avec CAp en 2022, en gardant à l'esprit que cette année est encore spéciale car signant le redémarrage de l'après COVID, avec des habitudes de déplacement changées ou pas encore retrouvées...

Etant donnée la difficulté à obtenir des soumissions en nombre suffisant (extension et relances personnelles nécessaires) et considérant la variation dans le nombre des inscrits et la composition de la fréquentation, plusieurs actions doivent être entreprises :

- Éviter la collision avec GRETSI
- Mieux comprendre les attentes de notre communauté vis à vis d'un évènement français : nous élaborons actuellement un questionnaire à destination des participants à RFIAP et des adhérents pour
 1. Identifier les raisons (scientifiques, budgétaires,...) pour lesquelles les participants viennent ou ne viennent pas à la conférence

2. Comprendre si des changements dans la forme de RFIAP (journées construites avec un comité de programme et des invitations en plus de soumissions classiques ou toute autre suggestion) pourraient apporter plus de dynamisme à l'évènement
3. Se demander en quoi ce que nous proposons est différent des journées GDR

Concernant le point (2), nous avons demandé depuis 2014 aux présidents du comité de programme de RFIAP d'élaborer des sessions thématiques, en invitant des orateurs, sans toutefois payer leur déplacement et inscription. Cette demande a plus ou moins été suivie d'effet, avec le plus souvent un appel à sessions spéciales qui ne débouchait pas forcément sur un nombre de soumissions permettant des sessions cohérentes. La forme de la conférence devrait sans doute être redéfinie avec, à côté de classiques soumissions, une place plus large à des sessions construites en ciblant des intervenants. L'absence de compensation financière (l'adhésion à l'AFRIF est sans cotisation) peut cependant constituer un obstacle à cette stratégie.

Renouvellement partiel du CA à l'automne

Cinq membres sont arrivés au terme des deux mandats possibles (Marie-Odile Berger, Liming Chen, Valérie Gouet et Laurent Heutte) et ne peuvent se représenter. Trois membres terminent leur premier mandat commencé en 2018 (Johan Debayle, Camille Kurtz et Jonathan Weber) et pourront donc postuler à un second mandat. Il est donc important de motiver nos collègues à rentrer au CA et également à intégrer le bureau afin d'apporter de nouvelles idées pour le fonctionnement de l'association. Les élections pour le renouvellement du CA seront organisées par voie électronique en fin d'année.

En guise de conclusion

L'AFRIF a poursuivi depuis deux ans ses actions dans la continuité du mandat précédent, les points saillants de son activité étant l'organisation du prix de thèse, des journées ORASIS et de la conférence CAP-RFIAP 2022. Je remercie toutes les personnes qui ont œuvré au succès de ces événements et en particulier très sincèrement Vincent Lepetit, président de RFIAP et de deux sessions du prix de thèse, ainsi que Sylvie Chambon qui a assuré l'organisation d'ORASIS 2021. Je souhaite remercier chaleureusement Luc Brun et Jean-Marc Ogier, ainsi que tous les collègues lyonnais, qui se sont impliqués dans la préparation de la candidature ICPR 2026 que nous espérons victorieuse.

Si le prix de thèse AFRIF et les journées ORASIS ont trouvé leur public, l'affirmation de la place de RFIAP dans le paysage français et la fidélisation de sa fréquentation est toujours un sujet d'attention, et ce d'autant plus qu'il conditionne une bonne partie de nos rentrées financières.

Cette AG me voit terminer mes deux mandats à la tête de l'AFRIF en fin d'année. Je garde beaucoup de bons souvenirs et de moments scientifiques très intéressants, mais aussi des moments de doute à se demander quelle est la place d'un évènement français dans un paysage académique qui a tendance à ne considérer que les conférences internationales, quel que soit leur niveau. Je resterai dans le CA puisque le dernier président est membre de droit du CA, prenant en cela la place de Patrick Bouthemy président jusqu'en 2014, que je remercie pour son attachement de longue date à l'AFRIF et pour ses avis toujours pertinents.

Je souhaite pour finir que les élections à venir soient motivantes pour notre communauté et apportent au CA de nouvelles têtes avec des idées neuves d'animation de la communauté. Je compte sur vous!

A Nancy le 30 juin 2022



Rapport financier

Synthèse

Comme vous le pouvez le vérifier sur le tableau de rappel des mouvements financiers de février 2020 à février 2022, le solde est passé de 14047,85€ à 15518,76€, avec un solde positif de 1426,90€. A noter cependant que le prix de thèse 2021 d'un montant de 1000€ n'a pas encore été encaissé.

Revenus

Les revenus de l'association sont exclusivement générés par les conférences ORASIS et RFIAP rapportant normalement 1 000€ et 3 500€ à l'AFRIF, soit 4 500€ sur 2 ans. RFIAP 2020 a été annulée mais ce manque à gagner a été comblé par le succès d'ORASIS 2021 et les 4500€ reversé à l'AFRIF. Merci aux organisateurs toulousains!

Dépenses

Les deux postes principaux de dépenses sont le prix de thèse annuel de 1 000€ ainsi que la cotisation à l'IAPR qui, frais bancaires inclus, et selon la valeur du dollar oscille entre 520€ et 570€. Il faut y ajouter les frais de repas du jury du prix de thèse ainsi que les frais de déplacement du président du jury s'il doit se déplacer.

Notons que nous avons également de nombreux frais bancaires de l'ordre de 160€ par an.

Les dépenses sont de l'ordre de 4000€ sur 2 ans, avec des rentrées de 4500€.

Points d'attention

- les frais bancaires très élevés. Nous envisageons de changer de banque
 - la nouvelle réglementation nous impose une preuve de domiciliation de l'association. Il serait sans doute opportun de changer l'adresse à chaque changement de président
- Eviter le changement de catégorie IAPR. Si on passe à plus de 400 adhérents, les frais IAPR sont de 1200\$ sans qu'on ait un représentation supplémentaire

Bilan et perspectives

Au vu des sommes en banque (environ 15 000€) et du coût annuel de fonctionnement de notre association (2 000€), nous avons les moyens de fonctionner 8 années sans revenus. Je suis donc très optimiste sur la santé financière de l'AFRIF.

Rappel des mouvements financiers entre Janvier 2018 et Janvier 2020

Date	Montant	Solde	Opération
24/02/2020	44,01€	14 047,85	Frais virement international
24/02/2020	555,20€	13 492,65	600\$ IAPR
1/04/2020	25,00 €	13 467,65	Frais de tenue de compte
1/07/2020	25,00€	13 442,65	Frais de tenue de compte
25/09/2020	1 000,00€	12 442,65	Prix de thèse AFRIF 2020
1/10/2020	25,00€	12 417,65	Frais de tenue de compte
4/01/2021	25,00€	12 392,65	Frais de tenue de compte
19/02/2021	143,50€	12 249,15	Repas jury prix de thèse AFRIF
1/04/2021	29,40€	12 219,75	Frais de tenue de compte
19/04/2021	42,13€	12 177,62	Frais virement international
19/04/2021	499,04€	11 678,5	600\$ IAPR
1/07/2021	29,40€	11 649,18	Frais de tenue de compte
1/10/2021	29,40€	11 619,78	Frais de tenue de compte
23/11/2021	+4 500,00€	16 119,78	Facture ORASIS 2021
3/01/2022	29,40€	16 090,38	Frais de tenue de compte
16/02/2022	43,50€	16 046,88	Frais virement international
16/02/2022	528,12€	15 518,76	600\$ IAPR

Fait à Mulhouse le 2 juillet 2022
Le trésorier

Jonathan Weber

